

Carrières, retraite et organisation  
LMC/CAN/AVÉ/CCO

**Affaire suivie par :** Caroline ANGONIN  
tél : 04 72 38 49 50  
instances@cdg69.fr

A l'attention des Maires des collectivités et Présidents  
des établissements publics relevant du CST du CdG69

Sainte Foy-lès-Lyon, le 4 juillet 2025

### **Notification de consultation du comité social territorial du 16 juin 2025**

**Descriptif de la saisine :** Bilan des adhésions au dispositif de signalement proposés aux collectivités par le cdg69, pour les collectivités de moins de 50 agents.

Conformément au décret 2020-256 du 13/03/2020 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics, le CST est tenu de débattre chaque année sur les enjeux et politiques en matière d'égalité professionnelle et de prévention des discriminations.

Les membres de l'instance ont pris acte des données relatives au dispositif de signalement des actes de violence pour la période 2021/2024, pour les collectivités de moins de 50 agents.

Je vous informe que le cdg69 porte à votre connaissance ce bilan. Celui-ci est disponible sur l'extranet du cdg69.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, Mesdames, Messieurs les Présidents, mes salutations distinguées.

La Présidente du comité social territorial

Catherine DI FOLCO